

Communiqué de presse

Adaptation au changement climatique et gestion de l'eau : Un engagement de 20M€ pour soutenir trois projets à Saint-Martin

Saint-Martin, vendredi 10 octobre 2025

Vendredi 10 octobre 2025, la Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin et la Banque des Territoires ont signé trois contrats de prêt pour financer, d'une part, la construction et la reconstruction de deux collèges et, d'autre part, la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Construction du « collège 900 »

Le collège 900 est un nouvel établissement scolaire situé dans le quartier de La Savane. Il remplace l'ancien collège Soualiga détruit par l'ouragan Irma en 2017. Ce nouvel établissement est conçu pour accueillir 900 élèves et intègre des caractéristiques innovantes et sécuritaires.

Il est construit selon des normes parasismiques et environnementales et dispose par exemple d'une ventilation naturelle traversante et de 200 m² de panneaux photovoltaïques.

L'établissement est entièrement connecté pour répondre aux besoins de l'ère numérique. Il est équipé de bornes Wi-Fi et d'une plateforme satellitaire permettant de garantir une continuité des communications.

Le collège 900 sert également d'abri anticyclonique. Il peut accueillir jusqu'à 600 personnes en cas d'alerte, et dispose de lits de camp stockés sur place. De plus, une surface de 1000m² en rez-de-chaussée permet d'accueillir 250 véhicules opérationnels de la Collectivité, des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, afin de pouvoir assurer une intervention rapide lors des premiers secours.

Le montant accordé par la Banque des Territoires est de 4 M€.

Reconstruction du « collège 600 »

Le collège 600 « *La Roche Gravée de Moho* » de Quartier d'Orléans nécessite une reconstruction complète à la suite des dégâts causés par l'ouragan Irma en 2017. Ce projet vise à créer un établissement moderne, résistant et durable, il dispose d'une capacité de 600 places, dont une partie est déjà en activité. Le collège est doté d'une architecture bioclimatique adaptée, dans le respect des normes parasismiques et anticycloniques. Il accueille un abri anticyclonique d'une capacité de 300 places.

La Banque des Territoires participe au financement à hauteur de 5 M€.

La Banque des Territoires, avec son programme EduRénov, souhaite accompagner les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments scolaires et éducatifs. Pour ces deux projets, l'objectif commun est d'adapter le bâti aux changements climatiques et de répondre aux enjeux de durabilité.

Réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement de l'Etablissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin (EEASM)

Saint-Martin ne dispose pas de ressources naturelles en eau.

Face à ces défis, la Collectivité de Saint-Martin soutient l'établissement des Eaux dans ses projets et fournit une subvention d'investissement pour la reconstruction des réseaux d'eau et d'assainissement.

Le montant de la participation de la Banque des Territoires s'élève à 11 M€.

« Aujourd'hui, la Banque des Territoires réaffirme son engagement aux côtés de Saint-Martin pour bâtir un avenir résilient et durable. Les trois projets que nous finançons sont des leviers essentiels pour adapter le territoire aux défis climatiques et sociétaux. Les travaux pour les collèges incarnent notre vision d'une infrastructure scolaire à la fois sécurisée et innovante, tout en servant de refuge en cas de crise climatique. Ils s'inscrivent dans notre programme EduRénov qui vise à moderniser les bâtiments éducatifs tout en réduisant leur empreinte environnementale.

La réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement est cruciale pour une île où l'eau est une ressource rare. Ce financement permettra de renforcer la résilience des infrastructures et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Je tiens à saluer la collaboration avec la Collectivité de Saint-Martin, l'État, et l'EEASM. Ensemble, nous œuvrons pour un territoire plus fort, plus vert, et mieux préparé aux enjeux de demain. » souligne Gisèle ROSSAT-MIGNOD, directrice du réseau de la Banque des Territoires.

Pour Louis MUSSINGTON, président de la collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin *« La construction de deux collèges et la réhabilitation des réseaux d'eau potable sont des réalisations essentielles pour le territoire et ses habitants. La Collectivité de Saint-Martin et ses partenaires, s'attachent ainsi à réhabiliter et moderniser ses infrastructures pour faire de Saint-Martin un territoire résilient, durable et innovant. L'accompagnement de la Banque des Territoires est un appui précieux pour finaliser ces réalisations d'envergure et permettre à nos jeunes collégiens de profiter de ces infrastructures dernier cri, dans les meilleurs délais. ».*

A propos de la Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin

Située au nord de l'arc antillais, à distance égale entre Porto Rico et la Guadeloupe (260 km) et à environ 30 km au nord-ouest de l'île de Saint-Barthélemy, l'île de Saint-Martin a une superficie globale de 90 km² et une situation géographique stratégique dans la Caraïbe et proche du continent américain.

L'île de Saint-Martin est partagée entre deux pays souverains : Les Pays-Bas au sud (34 km², chef-lieu Philipsburg) et la France au nord (53 km², siège de la préfecture des îles du Nord à Marigot).

Saint-Martin partie française est une Collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la constitution (loi organique du 21 février 2007) et une Région Ultrapériphérique de l'Europe (RUP) tandis que Country Sint Maarten (partie hollandaise) est un territoire autonome du royaume des Pays-Bas depuis le 10-10-2010, PTOM au sein de l'Europe.

Le statut institutionnel particulier de Saint-Martin lui confère une certaine autonomie et des compétences cumulées de la région, du département, de la commune et de l'État. Ainsi, la Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin, par sa loi organique, est pleinement autonome en matière de fiscalité, d'urbanisme ou encore de Logement.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in  

Contacts presse :

Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin :

Nathalie Longato-Rey : Nathalie.LONGATO@com-saint-martin.fr – 06 90 65 89 52

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 06 40 97 31 26